

Allauch le 1^{ier} mai 2010

Objet : Un autre aspect du Management de Transition

Un savoir faire particulier mais indispensable aujourd'hui : La gestion de la défaillance d'entreprises

Madame, Monsieur,

Être Manager de Transition c'est intervenir dans une entreprise pour lui permettre de passer un cap décisif, ce cap peut hélas être celui de la gestion de la défaillance d'une entreprise avec liquidation ou fermeture de sites. Une situation dont le traitement ne s'improvise pas.

Cela se produit de plus en plus dans des LBO qui n'ont pas fonctionné, j'ai une grande habitude de ces montages et de ces situations là. Dans un tel cas, le Manager de Transition trouve pleinement sa place d'intervenant ponctuel en charge d'une tâche précise. Je suis Manager de Transition depuis 8 ans, j'ai eu à fermer des entreprises ou des filiales défaillantes à trois reprises.

Choisir et manager les avocats de l'entreprise, discuter avec les juges d'un tribunal, présenter les Déclarations de Cessation de Paiement (DCP), préparer la nomination d'un Mandataire ad hoc ou, dans les cas les plus graves, anticiper la nomination de l'Administrateur Judiciaire et du Mandataire Judiciaire qui seront invariablement nommés par le tribunal, sont des expériences qu'il est bon de ne pas découvrir brutalement.

En corollaire, la discussion avec les administrations, de la police au Préfet en passant par l'inspection du travail et les directions locales de l'emploi, sont des expériences hautement formatrices. De même encore, le management des DRH dans la forme de présentation des PSE et autre ex-livre 4, sont des savoir-faire indispensables pour éviter des explosions sociales qui troublent invariablement l'ordre public.

Enfin et surtout, la négociation avec les syndicats est un exercice très précis dans ses règles non dites d'ailleurs, mieux vaut les connaître et avoir déjà eu à roder son savoir faire en la matière.

Hélas mais heureusement tout à la fois, j'ai très concrètement ces expériences là. Généralement j'accepte d'assumer un mandat social pendant ces périodes très particulières et d'extrême tension, ce qui par ailleurs allège la tâche des dirigeants et des actionnaires impliqués.

Ce n'est pas le côté le plus valorisant du métier de Manager de Transition, c'est sans doute un savoir faire parmi les plus utiles en ces moments économiquement troublés et une justification de plus de faire appel à un Manager de Transition de grande expérience et à fort charisme.

Je reste à votre entière disposition et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes très cordiales salutations.

Jean-Jacques Mennillo